



Communiqué de presse

Hors séance boursière - Informations réglementées*

Bruxelles, 1er octobre 2014

KBC démantèle les deux dernières CDO en portefeuille

Le 16 et le 25 septembre 2014, KBC a démantelé les 2 dernières CDO restantes en portefeuille. Ce démantèlement libère 0,3 milliard d'euro de capital et accroît la solvabilité de KBC de 0,4%. Au troisième trimestre, le compte de profits et pertes de KBC subira une incidence négative d'un peu plus de 20 millions d'euros.

Le démantèlement des 2 dernières CDO libérera aussi le régime de garantie des CDO ('*Portfolio Protection Agreement*') qui avait été conclu avec les pouvoirs publics fédéraux et éliminera complètement l'exposition à MBIA.

Le portefeuille de CDO de KBC, qui pesait encore plus de 25 milliards d'euros en 2008, a ainsi été complètement liquidé en 5 ans.

Pour le bon ordre, signalons encore un encours de 0,3 milliard d'euros d'obligations CDO ('CDO notes') aux mains des investisseurs jusqu'à fin 2017, dont KBC est à la fois la contrepartie et l'émetteur. En fonction de l'évolution de la valeur de ces obligations - principalement tributaire des différentiels de crédit sur le portefeuille sous-jacent - le compte de profits et pertes de KBC ne fluctuera plus que dans des proportions négligeables dans les trimestres à venir.

* Ce communiqué contient des informations soumises à la réglementation sur la transparence des entreprises cotées en Bourse.

KBC Groupe SA

Av. Du Port 2 – 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht
Directeur
Communication Corporate/
Porte-parole
Tel. +32 2 429 85 45

Service Presse
Tel. +32 2 429 65 01 Stef Leunens
Tel. +32 2 429 29 15 Ilse De Muyer
Fax +32 2 429 81 60
E-Mail : pressofficekbc@kbc.be

Les communiqués de presse KBC peuvent être consultés sur www.kbc.com ou obtenus en envoyant un courriel à pressofficekbc@kbc.be
Suivez nous sur www.twitter.com/kbc_group